GEDA du Haut-Adour : Assemblée Générale à Baudéan



Le GEDA du Haut-Adour a tenu son assemblée générale le 10 novembre dernier à Baudéan, l'occasion de faire le point sur la vie du groupe et les actions conduites avec la Chambre d'agriculture.

a Présidente Valérie Soucaze est revenue sur une année 2020 difficile pour la vie du groupe dans un contexte

L'année aura néanmoins permis à Stéphane Artigues de passer la main à Anne-Elise Maniaval pour l'animation du GEDA. En effet, la réorganisation territoriale de la Chambre d'agriculture aboutit à placer l'animation du GVA des Baronnies avec Stéphane dans l'Agence Coteaux 3 Vallées basée à Lannemezan et celle du GEDA du Haut-Adour dans l'Agence Adour et Gaves basée à Tarbes.

Stéphane et Anne-Elise assureront le maintien d'un lien fort dans les actions conduites par ces deux collectifs proches territorialement.

Le GEDA a pu participer avec la FDSEA à une enquête territoriale engagée en 2020 et poursuivie en 2021 sur la cartographie des cours d'eau soumis aux BCAE PAC. Pouzac et Trébons regroupaient notamment les plus de cours d'eau mal répertoriés. 23 nouveaux dossiers ont ainsi pu être réalisés avec une mise à jour prévue à partir

Anne-Elise a aussi souligné les enjeux de la réforme de la PAC 2023 qui se dessine. Des simulations permettent déjà d'entrevoir les impacts sur le territoire du GEDA. Si les systèmes de productions, plutôt orientés élevages spécialisés à l'herbe, ne sont que peu impactés par les nouvelles règles relatives aux assolements, c'est bien l'évolution de l'aide aux bovins allaitants (ABA) qui pose question, notamment avec une aide à l'UGB et un effet de seuil de chargement à 1.4 UGB/ha. Simulation à l'appui, Anne-Elise montre un impact limité, avec parfois des compensations possibles sur la culture de protéagineux et légumineuses. Les effets seront à identifier au cas par cas, d'une part en fonction des avancées réglementaires début 2022 et d'autre part dans des simulations individuelles avec la Chambre d'agriculture.

Olivier Coignac, chargé de projet à la Chambre d'agriculture, a ensuite illustré les enjeux du changement climatique sur le territoire, avec des projections sur les 30 prochaines années (voir encart changement climatique).

Il a également évoqué les projets collectifs conduits ou à développer sur le territoire et sur le département visant à développer la valeur ajoutée des exploitations, notamment dans des filières demi-gros (légumes, steak haché, atelier de découpe multi-viandes à Lannemezan...)

Enfin, les adhérents du GEDA ont souhaité remercier Stéphane pour les 20 années d'animation passées sur le territoire. Les actions ont été nombreuses, les liens humains forts. Valérie Soucaze s'est faite la porte-parole des adhérents et Stéphane a pu les remercier non sans émotion!

Les participants ont pu continuer les échanges autour d'un repas convivial à Bagnères-de-Bigorre.

Anne-Elise MANIAVAL, Chambre d'agriculture

Changement climatique

Les territoires de Piémont n'échappent pas aux effets du changement climatique. La Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées a participé à une étude régionale (Climat XXI) qui a permis de réaliser des projections climatiques pour les années à venir. Ainsi, de nombreux projets en cours intègrent les indicateurs agro-climatiques issus de l'étude Climat XXI pour adapter le conseil et la stratégie des exploitations (Clim'agil, GIEE ...).

Parmi les indicateurs, un des principaux reste la hausse sensible des températures moyennes, qui impliquera nécessairement une avancée du calendrier fourrager. Par ce fait, les dates de mise à l'herbe ou de fauche avanceront de quelques jours jusqu'à 15 jours selon les projections, comme certains éleveurs en témoignent déjà.

Si les précipitations ne semblent pas trop évoluer en quantités annuelles, elles risquent d'être moins bien réparties, avec des épisodes de pluie intenses et des périodes de sécheresse récurrentes, notamment en été. De même, la hausse des périodes de fortes chaleurs estivales constitue aussi une menace pour la croissance et la qualité des fourrages.

Au-delà de la prise de conscience du changement climatique et des effets qu'il aura sur les territoires et la conduite des systèmes de production, il est nécessaire de développer, dans les projets et avec les collectifs d'agriculteurs, des actions et des innovations d'adaptation pour atténuer les effets négatifs du dérèglement climatique. Néanmoins, l'adaptation doit coïncider avec le maintien de la production et de la performance économique des exploitations.

Des GIEE au service des collectifs et des éleveurs !

La Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées lance deux projets collectifs pour les éleveurs du département. Les Coteaux et le Piémont sont deux importants territoires d'élevage où les enjeux économiques, écologiques et sociaux questionnent la pérennité des exploitations.

es Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) sont des collectifs d'agriculteurs qui s'engagent ensemble dans un projet pluriannuel d'innovation ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

La Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées accompagne deux collectifs émergents dans le domaine de l'élevage de ruminants, en s'appuyant sur les collectifs GVA et les éleveurs suivis dans le cadre de Bovin Croissance.

Le premier projet s'appelle le GIEE MOSAIC, et il sera réalisé sur le secteur des Coteaux dans des systèmes polyculture-élevage. Des thématiques comme l'autonomie fourragère et protéique, les charges de mécanisation et le bilan travail sont des pistes d'étude.

Le second projet se nomme GIEE PASTEL. Il sera développé sur un secteur de Piémont dans des systèmes d'élevage spécialisés. Des thématiques comme la qualité des fourrages via la diversité de la flore prairiale, l'engraissement à l'herbe et le bilan travail sont des voies de réflexions.

Ces collectifs, devront établir au 1er trimestre 2022 un programme d'action sur 3 ans cohérent (expérimentations, production de références, journées techniques, voyages d'étude, formation...). Pour ce faire, des réunions de lancement seront organisées dans les territoires mi-janvier 2022 pour co-construire la trame du projet. Tous les éleveurs intéressés peuvent se rapprocher de la Chambre d'agri-

culture avant le 15 janvier pour obtenir des in-



formations complémentaires.

Les thèmes et les actions qui seront validés au cours de ces réunions de lancement des projets seront menés avec un réseau de partenaires des filières et du territoire. Cela garantira la pérennisation, la reconnaissance et la valorisation des évolutions apportées à la conduite des exploitations agricoles.

La Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées réalisera aussi un diagnostic agro-écologique pour évaluer en début de projet les voies d'adaptation au changement climatique que les éleveurs ont déjà mis en place, et celles sur lesquelles ils voudraient travailler. Ce même diagnostic sera réalisé au bout de trois années de proiet collectif, pour se rendre compte de ce qu'il aura pu apporter aux éleveurs.

> Maxime CHEOUX-DAMAS. Chargé de mission élevage